

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 6 mars 2024

DEL_20240306_10

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29
22
26

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Information sur les indemnités des élus

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
07 mars 2024

Et que la convocation avait été faite le

28 février 2024

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Sébastien WAIRY - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT Yannick BEAUVAIS - Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO Brieg PICAULT - Marjorie GARCIA - David PELON - Didier NOUZILLEAU Cécile NICOLAS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

Gilles BRIAND a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE - Jessica NICOLAS a donné son pouvoir à Laurence FREMINET - Magali MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER - Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON

Absents :

Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

Madame Emilie CORDIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'article 92 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique est venu modifier le Code Général des Collectivités Territoriales. Pour ce qui concerne notre commune, l'article L. 2123-24-1- du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit les dispositions suivantes :

« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le



ID : 044-214402109-20240306-DEL_20240306_10-DE

Etat récapitulatif au 31/12/2023

Elus	Fonction	Brut mensuel	Fonction	Brut mensuel	Fonction	Brut annuel	Fonction	Brut annuel
AUFORT Claude	Maire	1 942,85	Vice-président CARENE	1 657,18			Silene	0
MAHE-VINCE Dominique	Adjoint au maire	1 184,91	Conseiller communautaire	246,63				
BRIAND Gilles	Adjoint au maire	643,53						
CORDIER Emilie	Adjoint au maire	643,53						
FREMINET Laurence	Adjoint au maire	643,53	Conseiller communautaire	246,63				
LELIEVRE Jean-Louis	Adjoint au maire	643,53	Conseiller communautaire	246,63	Administrateur STRAN	200		
LEROUX Myriam	Adjoint au maire	643,53						
MORICE Hervé	Adjoint au maire	643,53						
WAIRY Sébastien	Adjoint au maire	643,53						
MEIGNEN Eric	Subdélégué Municipal	531,16						
ROULAND Denis	Subdélégué Municipal	531,16						
PICHARD Benoît	Conseiller Municipal	84,04						
DUPONT Laurence	Conseiller Municipal	84,04						
LE CROM Jean-Pierre	Conseiller Municipal	84,04						
PICAULT Brieg	Conseiller Municipal	28,60						
BEAUVAIS Yannick	Conseiller Municipal	28,60						
BURNEL Stéphanie	Conseiller Municipal	28,60						
CONANEC Michel	Conseiller Municipal	28,60						
DESMARS Alain	Conseiller Municipal	28,60						
DIALLO Thierno	Conseiller Municipal	28,60						
HAFFRAY Françoise	Conseiller Municipal	28,60						
LE GUNEHEC Aurélie	Conseiller Municipal	28,60						
MACÉ Magali	Conseiller Municipal	28,60						
NICOLAS Jessica	Conseiller Municipal	28,60						
NICOLAS PELON Cécile	Conseiller Municipal	28,60						
NOUZILLEAU Didier	Conseiller Municipal	28,60						
OLIVIER Cécile	Conseiller Municipal	28,60						
PELON David	Conseiller Municipal	28,60	Conseiller communautaire	246,63				
Total sélection	Total sélection	9 347,31		2 643,70		200		0

Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le



ID : 044-214402109-20240306-DEL_20240306_10-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission des finances en date du 19 février 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
PREND ACTE**

Avoir pris connaissance de cet état récapitulatif

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 14/03/2024 effet le :
Reçu en préfecture le 14/03/2024 effet le :
Publié en Mairie le : 
Publié ou affiché le :
ID : 044-214402109-20240306-DEL_20240306_10-DE



Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le



ID : 044-214402109-20240306-DEL_20240306_10-DE